



Spécifications du module et du prestataire

Ensembles de mesure pour liquides autres que l'eau et pour gaz

Groupe cible

- Responsables et collaborateurs d'un office de vérification, d'un laboratoire de vérification, d'un laboratoire d'essai ou d'un centre de compétence
- Personnes ayant à faire avec les ensembles de mesure pour liquides autres que l'eau et pour gaz (employés du service d'entretien et autres)

Durée

- 32 heures de théorie et de travaux pratiques dans les laboratoires de METAS
- 40 heures d'exercices pratiques sur le terrain. Attestation requise

Conditions d'admission

- CFC dans une profession technique avec expérience pratique en technique de mesure ou
- Diplôme ES ou HES (expérience pratique en technique de mesure souhaitée)

Objectifs de la formation

Au terme de la formation, le participant connaît les caractéristiques essentielles de la construction, des principes de mesure et du fonctionnement des différentes catégories d'appareils de mesure et applique les connaissances acquises lors des travaux quotidiens de vérification. Il est prêt à effectuer des vérifications correctes conformément aux dispositions légales. Il sait interpréter et appliquer les méthodes de contrôle et de vérification.

Contenus du module

- Exécution de l'ordonnance du DFJP sur les ensembles de mesure et sur les instruments de mesure de liquides autres que l'eau (RS 941.212)
- Directives relatives à l'ordonnance du DFJP sur les ensembles de mesure et sur les instruments de mesure de liquides autres que l'eau
- Principes physiques de mesure lors de mesure du débit
- Catégories d'ensembles de mesure pour liquides (pétroliers, denrées alimentaires, masse, etc.)
- Exigences métrologiques selon les recommandations OIML R 80, R 81, R 105, R 117, R 118
- Dispositifs de conversion et appareils additionnels (contrôles de fonctionnement)
- Aspects généraux lors de la vérification
- Procédures de vérification spécifiques (Directives)
- Equipement pour la vérification (mesures de capacité, jauges, thermomètres)
- Vérification de colonnes à essence avec ou sans compensation en température
- Vérification de distributeurs automatiques
- Vérification de camions citernes dans un centre de compétence
- Vérification de distributeurs de gaz liquide et de gaz naturel

Contrôle des compétences

Examen écrit dans le cadre du module C.

Le contrôle des compétences compte comme partie de l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité

3 ans

Prestataire

METAS, Lindenweg 50, 3084 Wabern

Remarques

Aucune

Coûts

Coût total du module C (C1 à C2) : Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.